

Nantes, le 8 février 2019

Abbaye de Fontevraud

Les rapports de la Chambre Régionale des Comptes confortent les actions déjà engagées par la Région

Site culturel et touristique majeur pour le territoire, le site de l'Abbaye de Fontevraud a bénéficié de l'attention particulière du nouvel exécutif régional dès son élection à la tête du Conseil régional des Pays de la Loire. Ainsi, dès 2016, alors que la nouvelle majorité avait trouvé à son arrivée une situation dégradée, elle a mis en place des premières mesures visant notamment dans un premier temps Fontevraud Resort.

En 2017, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) des Pays de la Loire a ensuite initié un contrôle sur l'ensemble des différentes structures gestionnaires de l'Abbaye de Fontevraud, pour une période variant en fonction de chacune d'elles, entre 2012 et 2016 voire 2013-2017. A la mi-mai 2018, les premières observations de la CRC ont mis à jour des dysfonctionnements majeurs ; une première alerte face à laquelle la Région a immédiatement pris ses responsabilités en diligentant sur place un audit interne pour compléter les investigations de la CRC. Un administrateur extérieur a été spécialement nommé pour conduire cette expertise. Les premières conclusions de cet audit ont mis en lumière des manquements graves, et un climat social dégradé. Sans perdre de temps, le Conseil régional, en concertation avec l'Etat, a entrepris des mesures correctives du site en termes de gestion, de gouvernance et de management.

Pour redresser la gestion du site de l'Abbaye de Fontevraud, la Région a ainsi fait preuve de responsabilité et de réactivité en déployant des solutions opérationnelles pour mettre un terme à la situation constatée. La mise en place de nouvelles procédures internes et le recrutement de compétences complémentaires ont déjà été réalisés. Un représentant de la Région a été nommé au sein de la gouvernance du GIE pour assurer la fonction de contrôle de gestion. Les recrutements d'une nouvelle direction générale ainsi que d'une direction des affaires culturelles sont actuellement en cours. Un nouveau projet se met en place avec la participation des salariés qui sont restés mobilisés pour faire vivre au visiteur une expérience de qualité.

En ce qui concerne le pôle Resort de l'Abbaye de Fontevraud comprenant le Restaurant et l'Hôtel, le modèle économique avait fait l'objet, en amont de son lancement en 2013, d'études et expertises externes et objectives menées par des cabinets spécialisés validant sa pertinence. Le plan de relance engagé fin 2016, donne déjà des résultats positifs illustrés par une gestion assainie et une première étoile pour le Restaurant.

La Région des Pays de la Loire poursuit son engagement pour rétablir la bonne gestion et pérenniser l'activité de l'Abbaye de Fontevraud en redonnant du sens et de la cohérence au projet de développement du site. Il en va de l'exemplarité d'un site culturel financé par de l'argent public. La Région maintient son ambition culturelle et touristique pour ce site majeur et exceptionnel classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Elle souhaite, plus que jamais, faire rayonner la destination Fontevraud à l'échelle nationale et mondiale et soutenir ainsi la dynamique locale du bassin saumurois. Cette ambition culturelle et touristique sera renforcée avec l'ouverture au sein de l'Abbaye de Fontevraud, à l'horizon du printemps 2020, du futur musée d'art moderne qui permettra d'accueillir dans la Fannerie la donation artistique exceptionnelle des époux Cligman.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16